

Décision Générale colonial

Décision n° 415 15/04/1949

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 15 avril 1949
Numéro JO n° 4 du 01/04/1949	Date du numéro 1 avril 1949

TEXTE INTÉGRAL

Mme. Thomas (Geneviève), dactylographe 3e catégorie, à salaire journalier, est admise à solde mensuelle pour compter du 1er avril 1949.